

**STANDING COMMITTEE ON  
AGRICULTURE AND AGRI-FOOD**



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

**COMITÉ PERMANENT DE  
L'AGRICULTURE ET DE  
L'AGROALIMENTAIRE**

PAR COURRIEL

Ottawa, le mercredi 7 juin 2023

L'honorable Marie-Claude Bibeau, C.P., députée  
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Madame la Ministre,

Le 8 mai 2023, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a tenu une réunion portant sur la fermeture annoncée le 14 avril de l'usine d'Olymel de Vallée-Jonction. À cette occasion le Comité a pu entendre les arguments de l'entreprise ainsi que les préoccupations des groupes de producteurs porcins. Des fonctionnaires du gouvernement du Canada ont aussi comparu pour expliquer les mesures prises pour appuyer les besoins des producteurs et des entreprises de l'industrie dans le respect de leurs décisions d'affaires. Dans cette lettre, je souhaite vous faire part du constat et des conclusions du Comité pour aider les producteurs à faire face à cet enjeu.

Le commerce international est au cœur du problème et de la solution à la crise que traverse le secteur porcin. Les représentants d'Olymel et de Sollio Groupe Coopératif, dont Olymel fait partie, ont expliqué que la décision de fermer l'usine de Vallée-Jonction a notamment été prise en raison de l'instabilité des marchés d'exportations dont l'effondrement récent des importations de porc par la Chine a fortement contribué. Toutefois, selon l'entreprise, c'est en développant les exportations à valeur ajoutée vers des marchés plus robustes comme le Japon et la Corée du Sud que le secteur pourra rétablir sa rentabilité. Le Conseil canadien du porc a également indiqué l'importance de travailler accroître l'accès au marché dans la région indopacifique où se trouvent les débouchés les plus prometteurs pour l'industrie. C'est pourquoi le Comité vous invite – dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique – à œuvrer pour l'ouverture de nouveaux marchés pour les producteurs et transformateurs canadiens porcins notamment en négociant de nouveaux accords commerciaux et en travaillant à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce international.

Certains témoins ont rappelé que le secteur de la transformation de la viande au Canada est concentré entre les mains d'un nombre limité d'entreprises, ce qui pénalise les producteurs qui manquent d'alternatives lorsqu'un établissement ferme. La fermeture de l'usine d'Olymel étaye ce constat. René Roy, président du conseil canadien du porc a appelé le gouvernement à se pencher sur cet enjeu et à favoriser l'entrée de nouveaux acteurs, soulignant notamment la pertinence de voir davantage de petits abattoirs se développer. Ces propos font écho aux recommandations contenues dans le rapport du Comité d'avril 2021 intitulé [Possibilités de croissance : Renforcer la capacité de transformation alimentaire au Canada pour assurer la sécurité alimentaire et les exportations](#). Ce rapport recommandait que le gouvernement du Canada modernise sa réglementation et mette en place des programmes afin d'encourager le développement d'entreprises de transformation de proximité et les abattoirs régionaux de petite taille. Dans sa [réponse](#) du 2 juin 2022, le gouvernement avait appuyé cette recommandation en principe et indiqué que des fonds étaient prévus dans le cadre des programmes à coûts partagés avec les gouvernements des provinces et des territoires. Le Comité demande une mise à jour sur ces initiatives et idées ainsi que sur celles prévues dans le cadre du nouveau Partenariat canadien pour une agriculture durable. Le Comité souhaiterait également à nouveau porter à votre connaissance l'ensemble des recommandations de ce rapport qui demeurent pertinentes aujourd'hui.

Les producteurs de porcs ont indiqué que des investissements doivent être menés dans la transformation de la viande. Avec la fermeture de l'usine de Vallée-Jonction, les producteurs du Québec mais aussi ceux des provinces voisines sont confrontés à un manque de débouchés pour leurs porcs. Eric Schwindt directeur d'Ontario Pork a expliqué que les capacités de transformation de l'Ontario sont déjà saturées et que les producteurs de cette province doivent envoyer leurs animaux au Manitoba ou aux États-Unis pour être abattus entraînant des frais de transport importants. Selon lui, il est nécessaire d'encourager les investissements dans le secteur de la transformation afin que de nouvelles usines de transformation ouvrent au Canada et que la valeur ajoutée soit produite au pays. De même, René Roy a insisté sur l'importance d'appuyer la recherche dans les nouvelles technologies et l'innovation qui sont cruciales pour assurer la compétitivité des entreprises du secteur. Le Comité vous préconise de travailler à accroître les investissements dans les capacités de transformation de la viande au Canada et à apporter le soutien adéquat à la recherche et à l'innovation dans ce domaine en partenariat avec le secteur privé. Le gouvernement devrait également demander des informations sur les investissements réalisés par le secteur privé en matière de recherche et innovation.

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise ont été décrits comme des outils importants qui doivent être adaptés afin de protéger adéquatement les producteurs de porcs. Stéphane Forget a par exemple suggéré de réintroduire des initiatives comme le Programme de transition pour les exploitations porcines ou le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie porcine qui avaient été mises en place dans le cadre de l'accord-cadre *Cultivons l'avenir* entre 2009 et 2014. Le Comité vous encourage à travailler avec vos

partenaires provinciaux et territoriaux afin de renforcer les programmes de gestions des risques de l'entreprise pour que ceux-ci permettent au secteur porcin de passer à travers cette période d'incertitudes.

Madame la Ministre, l'ensemble des enjeux présentés dans cette lettre s'ajoutent aux nombreux stress qui animent l'ensemble du secteur agricole comme la hausse du coût des intrants et la pénurie de main d'œuvre. Dans ce contexte, je vous exhorte à prendre les mesures appropriées afin de soutenir nos producteurs en tenant compte de la santé mentale de l'ensemble des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire touché par ces bouleversements, notamment les agriculteurs et les travailleurs de l'usine. Cela pourrait notamment se faire en soutenant adéquatement les organismes comme Financement agricole Canada qui ont un mandat de prévention en santé mentale des agriculteurs et en appuyant vos partenaires provinciaux qui disposent de la compétence constitutionnelle en matière de santé.

Cordialement,



Kody Blois, député de Kings-Hants

Président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes

CC : L'honorable Mary Ng, C.P., députée, Ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique